

ARCHIVES

Des sans-papiers en grève de la faim ont dépassé leur 45e jour de jeûne

IMMIGRATION Des étrangers sans papiers jeûnent depuis 46, 51 et 60 jours au Havre, à Bordeaux et à Limeil-Brévannes. Sur les 142 000 demandes déposées en préfecture depuis le début de l'opération de régularisation, 77 000, soit 55 %, ont été satisfaites. **CES GRÉVISTES** sont parfois soutenus par des élus socialistes locaux. Ils ont également reçu le soutien du « comité de suivi » des sans-papiers créé à l'Assemblée nationale par des députés de gauche, qui souhaitent que le gouvernement « fasse un effort ». **PLUSIEURS ÉTRANGERS** ont comparu, jeudi 29 octobre, devant la cour d'appel de Paris, à la suite d'une tentative de reconduite à la frontière mouvementée à Roissy. Les passagers de l'avion s'étaient opposés à la reconduite. **LE NOMBRE DE RECONDUITES** à la frontière a diminué de 40 % entre juillet 1997 et juin 1998, du fait de l'opération de régularisation.

Par PHILIPPE BERNARD AVEC CLAUDIA COURTOIS, A BORDEAUX · Publié le 31 octobre 1998 à 00h00 - Mis à jour le 31 octobre 1998 à 00h00

Article réservé aux abonnés

LE HAVRE, Bordeaux, Limeil-Brévannes. Trois voyants rouges clignent encore sur la carte de France des sans-papiers, observée de très près au ministère de l'intérieur. Trois villes où des étrangers jeûnent respectivement depuis quarante-six, cinquante et un et soixante jours. En août 1996, le gouvernement Juppé avait fait évacuer par la force l'église Saint-Bernard après cinquante jours de grève de la faim, dans un contexte de fermeture gouvernementale et d'hyper-médiatisation. Le paysage est très différent aujourd'hui : 77 000 sans-papiers viennent d'être régularisés et aucune star n'est venue soutenir les déboutés.

Pourtant, l'opiniâtreté avec laquelle ces sans-papiers poursuivent des mouvements isolés, en dépit d'un extrême état de faiblesse, en dit long sur leur détermination, à un moment où le gouvernement multiplie les consignes de fermeté. Dans d'autres villes, comme à Avignon, Louviers, Grand-Quevilly ou Elbeuf, des salles paroissiales ou associatives continuent à être occupées. Seize mois après la publication de la circulaire de Jean-Pierre Chevènement sur les régularisations, l'opération n'en finit pas de s'achever.

Près de 55 % des 142 000 demandes de régularisation ont été satisfaites, les mouvements de protestation ne concernent que quelques centaines des 65 000 déboutés, mais les 45 000 recours sont loin d'avoir été traités par l'administration. Un tiers des recours gracieux déposés en préfecture n'ont toujours pas reçu de réponse et les trois quarts des recours hiérarchiques adressés au ministre restent à examiner, ainsi que l'a indiqué Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, dans un entretien au Figaro. « A la fin de l'année, tous les recours auront été traités », assure-t-il. La remarque ne vaut pas pour les recours contentieux déposés devant les tribunaux administratifs, où les délais d'attente atteignent parfois quatre mois.

MOUVEMENTS DÉSESPÉRÉS

Cette tension exacerbée par les mouvements désespérés de jeûne a fini par atteindre quelques élus, y compris socialistes. Alors que les mouvements de parrainage et de soutien sont essouffés, que les « coordinations » de sans-papiers, divisées, ont éclaté, des personnalités locales, souvent proches des lieux de grève de la faim, manifestent leur inquiétude et tentent d'obtenir un assouplissement de la position gouvernementale. Laurent Fabius lui-même a rendu visite, le 9 octobre, aux sans-papiers qui occupent une salle au Grand-Quevilly, commune dont il est maire. Il refuse de signer leur pétition,

mais s'est engagé à demander au préfet un examen bienveillant de leur demande de régularisation. Joseph Rossignol, maire (PS) de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), a franchi un pas de plus. Depuis le 13 octobre, il accueille dans la salle de son conseil municipal vingt-trois Africains, dont onze avaient commencé à jeûner le 1^{er} septembre dans la cathédrale de Créteil.

Tancé par les instances fédérales du PS pour attitude « irresponsable et regrettable » (Le Monde du 27 octobre), M. Rossignol va recevoir dans quelques jours un soutien inattendu : le « comité de suivi » des sans-papiers, créé à l'Assemblée nationale par des députés de gauche, devrait se rendre, mercredi 4 novembre, à Limeil-Brévannes pour demander un réexamen de la situation des grévistes africains et, au-delà, inviter le gouvernement à « faire un effort ». Deux députés socialistes, Serge Blisko (Paris 13^e, proche de Laurent Fabius) et Yann Galut (Cher, proche de Julien Dray), qui appartiennent à ce « comité » informel aux côtés de quelques députés verts et communistes, devraient être du voyage.

Les deux élus socialistes ne vont pas aussi loin que ceux qui défendent l'idée d'une « régularisation pour tous ceux qui en ont fait la demande », puisqu'ils admettent l'existence de critères de régularisation, mais ils veulent que le gouvernement « aille plus loin ». « Faudra-t-il un mort parmi les grévistes pour que l'on s'aperçoive que la situation est intenable ? Je ne le souhaite pas, déclare Serge Blisko. Soixante mille étrangers qui restent sur le carreau, c'est trop. 45 % de régularisations en Seine-Saint-Denis contre 80 % à Paris, cela ne va pas. » M. Blisko, qui avait été l'un des rares élus socialistes à organiser des « parrainages républicains » de sans-papiers, demande la « régularisation en urgence » des grévistes de la faim.

A ces prises de position isolées s'oppose la fermeté affichée par Lionel Jospin, le 11 septembre, devant les préfets. « Le gouvernement ne cédera pas à la revendication générale des étrangers en situation irrégulière », avait alors solennellement rappelé le premier ministre.

Une position de fermeté relayée aujourd'hui au ministère de l'intérieur. « On ne peut pas céder face à toutes les filières clandestines qui amènent tous les jours des sans-papiers sur notre territoire. Il faut des règles, sinon nous mettrions le doigt dans un engrenage sans fin », insiste-t-on. « Un Etat de droit, c'est le respect de la loi », relaie Georges Peyronne, préfet de la Gironde, dans un entretien publié jeudi 29 octobre par Sud-Ouest. A Bordeaux, vingt sans-papiers quatorze Turcs, cinq Bulgares et un Chilien jeûnent depuis le 10 septembre dans la bibliothèque de l'église dominicaine Saint-Paul. Certains ont perdu dix kilos et ne se lèvent plus. La préfecture a lâché du lest début octobre, en annonçant la régularisation, immédiate ou prochaine, de dix des grévistes, mais ils poursuivent leur mouvement en signe de solidarité. En revanche, dix autres les cinq Bulgares, le Chilien et quatre Turcs ont été invités à quitter le territoire. « Nous n'avons pas de dossiers sur les Bulgares, et le Chilien est revenu clandestinement après une reconduite à la frontière, a récemment expliqué le préfet. Ils ne sont pas sur le sol français depuis assez longtemps, n'ont pas de contrat de travail et sont tous célibataires et sans enfant. Nous avons fait le maximum. »

MINI-FRONDE DES ÉLUS

Pourtant, pressé de questions lors d'une conférence de presse, le même préfet a laissé entendre que les dix grévistes pourraient, s'ils le souhaitent, retourner dans la clandestinité. « Personne ne demandera leur expulsion et je ne compte pas le faire », a-t-il ajouté. Là encore, les incohérences de la situation, conjuguées avec la tension de ce jeûne très dur, ont fait réagir la « gauche plurielle ». Le PS et la Ligue des droits de l'homme de la Gironde, qui ne figurent pas dans le comité de soutien animé par l'extrême gauche, ont cosigné avec le PCF, les Verts, la CGT et la CFDT, un appel au premier ministre, au ministre de l'intérieur et au préfet, demandant « qu'aboutissent au plus tôt les négociations (...) en vue de la régularisation de chacune des vingt personnes concernées ».

Cette mini-fronde des élus socialistes a atteint la Seine-Maritime, où Paul Dhaille, député (PS), a récemment adressé à Lionel Jospin une lettre demandant la régularisation des neuf sans-papiers cinq Mauritaniens, deux Algériens et un Malien qui occupent l'église Saint-Pierre de Caucrauville au Havre, dont deux observent une grève de la faim depuis septembre. Monique Le Merrer, militante socialiste, est l'un des piliers de ce mouvement, qui dure depuis le 14 mars. En sept mois, cinquante des cinquante-neuf sans-papiers qui occupaient l'église ont obtenu leur régularisation, par vagues

successives et inexplicables, rythmées par les pressions du comité de soutien ou des « parrains ». Le 25 septembre, les cinq dernières régularisations ont été arrachées, celle de « gens dont on avait dit qu'ils n'obtiendraient jamais de papiers », lâche, amère, Mm Le Merrer.

Elle ne comprend toujours pas, ou comprend trop, pourquoi deux Mauritaniens, qui disent craindre pour leur vie dans leur pays, ont été régularisés sitôt leur désignation comme porte-parole du mouvement, en mars, alors qu'à durée de séjour en France égale, leurs deux obscurs compatriotes qui avancent les mêmes arguments n'ont rien obtenu, en dépit de leur long jeûne. Quant à un Guinéen lui aussi débouté du droit d'asile, il a fini par être régularisé, début octobre, pour des « raisons médicales » qu'il n'avait jamais invoquées. « Ils nous ont dit : ne vous plaignez pas, le principal, c'est qu'il soit régularisé », assure la militante. Elle constate que, depuis lors, les positions se sont durcies et avance une explication : « Ils ne veulent plus se mouiller, ils attendent le retour de Jean-Pierre Chevènement ».

PHILIPPE BERNARD AVEC CLAUDIA COURTOIS, A BORDEAUX